

Garantie du fabricant AVE S.p.A.

(Traduction de la version anglaise originale)

Remarque : Il s'agit d'une traduction informative des conditions de garantie d'AVE S.p.A.

Seule la version originale en anglais fait foi.

Texte original (anglais) :

<https://www.ave.it/en/services-and-support/general-sales-conditions-for-export/>

1. Garant

Le garant exclusif est :

AVE S.p.A.

Via M. Marelli 47

25063 Gardone Val Trompia (BS)

Italie

ROHDE+ROHDE Ursula Rohde n'est pas le garant, mais peut assister le client sur demande.

2. Étendue de la garantie

AVE garantit le bon fonctionnement de ses produits pendant cinq ans, couvrant les défauts de fabrication et les vices de qualité imputables au fabricant.

3. Exclusions de la garantie de 5 ans

Les gammes suivantes ne sont pas couvertes par la garantie de cinq ans et relèvent exclusivement du Code civil italien et du Code de la consommation :

- Produits de la Green Division
- Produits de la Light-Blue Division
- (ex. systèmes de sécurité, alarmes anti-intrusion, détecteurs d'incendie, alarmes techniques)
- Produits de la Domina Division (domotique, gestion hôtelière)
- Ventilateurs et autres appareils de ventilation

4. Début de la période de garantie

La période de garantie commence :

1. à la date de production, indiquée par le numéro de lot, ou
2. à défaut : à la date de livraison, prouvée par un justificatif d'achat
3. (ticket de caisse, facture, reçu, etc.)

5. Déclaration de la garantie

Les réclamations doivent être soumises par écrit dans un délai d'un mois après la découverte du défaut.

6. Causes d'exclusion

La garantie est exclue si :

- les produits n'ont pas été stockés correctement,
- ils n'ont pas été installés conformément aux normes en vigueur,
- le défaut n'est pas imputable à AVE.

7. Traitement en garantie

En cas de retour autorisé durant la période de garantie :

1. AVE examine le produit,
2. confirme la non-conformité éventuelle,
3. et remplace le produit par un modèle identique ou équivalent.

Avis juridique

Cette garantie fabricant est une prestation volontaire fournie exclusivement par AVE S.p.A.

Vos droits légaux à l'égard de ROHDE+ROHDE en tant que vendeur demeurent inchangés et s'appliquent indépendamment de cette garantie.